



HAL
open science

L'écriture inclusive et ses usages dans les revues de sciences humaines et sociales

Marie Loison, Olivia Samuel, François Théron

► To cite this version:

Marie Loison, Olivia Samuel, François Théron. L'écriture inclusive et ses usages dans les revues de sciences humaines et sociales. *Revue des Sciences sociales*, 2022, 68, pp.186-194. 10.4000/revss.8888 . hal-03542374v1

HAL Id: hal-03542374

<https://hal.science/hal-03542374v1>

Submitted on 25 Jan 2022 (v1), last revised 12 Apr 2023 (v2)

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License

L'écriture inclusive et ses usages dans les revues de sciences humaines et sociales

Marie Loison-Leruste, maîtresse de conférences, sociologie, Université Sorbonne Paris Nord 13/Laboratoire Printemps, marieloisonleruste@gmail.com

Olivia Samuel, maîtresse de conférences Hdr, démographie, Université Versailles St Quentin, Laboratoire Printemps, olivia.samuel@uvsq.fr

François Théron, Éditeur, Université Versailles St Quentin, Laboratoire Printemps, francois.theron@uvsq.fr

Résumé

Le langage inclusif est depuis quelques années en débat dans l'espace public. L'écriture scientifique n'échappe pas aux questions soulevées par ces nouvelles formes d'écriture qui s'inscrivent dans un mouvement de visibilisation des femmes, de remise en question du masculin « neutre » et de lutte contre le sexisme et les inégalités de genre. L'article présente les résultats d'une enquête exploratoire auprès de revues de SHS, dont l'objectif est de rendre compte des usages actuels de l'écriture inclusive dans ces revues. L'enquête indique que l'écriture inclusive (EI) est d'un usage largement accepté sur le principe par les revues étudiées, mais celles-ci communiquent peu sur leurs règles éditoriales en matière d'EI et publient des textes utilisant des formes variables et non stabilisées de cette nouvelle forme d'écriture.

Mots-clé : Écriture inclusive, revues SHS, édition, langage

Non-sexist writing and its uses in humanities and social sciences journals

Abstract

Gender neutral writing has been debated in the public space for several years. Scientific writing is not immune to the questions raised by these new forms of writing, which are part of a movement to make women visible, to question the "neutral" masculine and to combat sexism and gender inequality. The article presents the results of an exploratory survey of SHS journals, which aims to report on the current uses of non-sexist writing in these journals. The survey indicates that genre neutral writing is widely accepted in principle by the journals studied, but they communicate little about their editorial rules regarding it and publish texts using variable and not stabilized forms of this new form of writing.

Définie comme l'utilisation de différentes techniques pour visibiliser la présence des femmes et/ou des personnes non binaires, l'écriture inclusive (EI) renvoie à une diversité de pratiques allant de l'utilisation de doublets lexicaux (éditeurs et éditrices) ou de termes épïcènes (une personne, un enfant) à celle de néologismes (auteurices), en passant par l'emploi des points médians (enseignant·es) ou la résurgence d'anciens noms de métiers comme autrice (Alpheratz, 2018 ; Arbour et al. 2014, Haddad, 2016 ; Viennot, 2018). La question de l'écriture inclusive interroge donc la place centrale de l'écriture dans la recherche (Arbogast 2017)¹ et les revues scientifiques occupent à cet égard une place fondamentale puisqu'elles sont tout à la fois lieux de production, de validation et de circulation des savoirs. La sociologie et plus largement les différentes sciences humaines et sociales ne peuvent ainsi s'exempter d'une réflexivité sur leurs propres pratiques d'écriture. Cette question est à l'origine d'une enquête que nous avons menée sur les usages de l'écriture inclusive auprès de revues de SHS francophones et de l'organisation en juin 2021 d'une journée d'études, « L'écriture inclusive : usages, débats et mobilisation »². Nous avons pu mesurer lors de la table ronde avec les comités éditoriaux invités à cette journée d'études que les revues se sont diversement emparées de l'écriture inclusive pour s'interroger et interroger les auteurices qui y soumettent des manuscrits sur cet usage nécessairement réflexif, c'est-à-dire critique, de la langue scientifique.

À cet enjeu épistémologique s'ajoute également un enjeu éditorial car l'écriture inclusive ne peut échapper à des questionnements sur les formes grammaticales, syntaxiques et linguistiques qu'elle peut prendre ; pour l'heure, aucun usage standardisé ne s'est imposé alors que la langue écrite fait l'objet de règles précises. C'est cet enjeu que nous avons essayé de cartographier par le biais des résultats de notre enquête³.

Après avoir présenté l'enquête que nous avons menée (1), nous verrons quelles sont les différentes pratiques des revues enquêtées quand elles reçoivent des textes utilisant l'écriture inclusive et les arguments qu'elles déploient pour expliquer leur positionnement à cet égard (2). Nous analyserons ensuite la composition des comités de rédaction pour vérifier l'hypothèse selon laquelle la composition sexuée de ces comités aurait une influence sur le positionnement des revues en matière d'écriture inclusive (3).

1. L'enquête

Les résultats présentés dans cet article sont issus d'une enquête exploratoire⁴ visant à documenter les pratiques des revues en matière d'écriture inclusive (EI). À partir d'un petit échantillon de revues, avec un questionnaire bref pour s'assurer d'un bon taux de réponse,

¹ L'attention à la dimension symbolique de la langue (organisant les représentations sociales) comme l'adoption d'une perspective comparatiste (avec l'aire anglo-saxonne par exemple) invite aussi à poser cette question pour les différents supports de publication non strictement savants mais produits par les institutions académiques (sites web, supports de communication, etc.).

² Programme consultable à l'adresse suivante <https://www.printemps.uvsq.fr/ecriture-inclusive>

³ Cette double dimension entre questions épistémologiques et éditoriales, cette tension même, est notamment attestée par les consignes aux autrices et auteurs de la revue *Sociologie du travail* qui spécifie ne pas souhaiter « réduire » cette question à des « enjeux éditoriaux », voir <https://www.sociologiedutravail.org/spip.php?article153>.

⁴ L'enquête a été réalisée dans le cadre d'un atelier d'écriture que deux des auteurices animent au sein du laboratoire Printemps.

l'objectif de cette enquête était modeste et visait à produire des premiers résultats descriptifs de ces pratiques. Le questionnaire était composé de cinq questions et pouvait être rempli rapidement par les revues (rédactrices ou rédacteurs en chef, éditrices ou éditeurs). Comme plusieurs répondant·es nous l'ont indiqué, la question de l'écriture inclusive n'est pas encore stabilisée dans les revues. Certaines d'entre elles n'ont pas abordé le sujet avec leur comité de rédaction, d'autres commencent tout juste à le faire, d'autres encore font état de dissensions au sein des comités. Par conséquent, les réponses apportées sont sujettes à de possibles variations selon la personne qui a pris le temps de répondre au questionnaire⁵.

Le questionnaire abordait cinq sujets (voir les questions et les modalités de réponses en annexe 1) : la fréquence de la réception d'articles utilisant une forme d'EI, la politique éditoriale en la matière, l'affichage de l'EI dans les consignes aux auteurs et autrices ou dans la politique éditoriale, l'adoption de règles précises et enfin le point de vue sur l'EI au travers d'une série d'arguments favorables ou défavorables.

Le corpus des revues enquêtées a été élaboré à partir d'un certain nombre de choix en accord avec la vocation de l'enquête (exploratoire). En premier lieu, il a été limité aux seules revues de langue française (incluant néanmoins celles publiant également des articles dans d'autres langues). Comme l'ont montré de récents travaux, la pratique de l'EI est loin d'être propre à la francophonie puisqu'elle fait par exemple l'objet de débats et de mobilisations en Allemagne (Hergenhan, 2020), au Brésil (Paz, Pelúcio et Borba, 2020), ou bien encore en Suède (Le Bouteillec, 2020). En second lieu, nous n'avions pas les moyens de faire une enquête auprès de toutes les revues de sciences sociales⁶, très nombreuses⁷, et nous avons fait le choix de nous restreindre à la liste des revues récoltées au laboratoire Printemps⁸ couvrant l'ensemble des revues francophones dans lesquelles avaient publié ses membres au cours du contrat quinquennal écoulé. Cette liste a été ensuite complétée par la dernière mise à jour des revues incluses dans la liste de l'AERES-HCERES (en 2013) pour la sociologie. Au total, le corpus est composé de 85 revues. Il s'agit d'un corpus non représentatif des revues de sciences humaines en général : les revues de sociologie y sont les mieux représentées, de même que les revues thématiques pluridisciplinaires. Les autres revues disciplinaires des SHS y sont moins nombreuses (science politique, histoire, géographie, ethnologie, gestion...), voire absentes (philosophie, droit, art, économie, psychologie) (voir en annexe la liste des revues répondantes).

L'enquête a été élaborée fin 2019 et lancée au début de l'année 2020, période qui a coïncidé avec le mouvement des revues en lutte. Ce mouvement, qui a mobilisé un très grand nombre de revues, s'est traduit, notamment pour certaines, par une grève de l'activité éditoriale, et

⁵ À titre d'illustration de cette instabilité des réponses, 7 revues ont rempli deux fois le questionnaire (sans que l'on sache si c'est par la même personne ou deux personnes différentes). À chaque fois, certaines réponses étaient discordantes entre les deux questionnaires. Le commentaire d'un·e répondant·e confirme ce problème : « Il faut [donc] être conscient qu'une autre personne du comité de rédaction n'aurait pas nécessairement répondu de la même façon quant à l'objet, donc y compris sur ce qui peut paraître factuel. ». Dans la suite de l'article, les commentaires tirés des questionnaires sont placés entre parenthèses.

⁶ Pour chaque revue, un travail assez fastidieux doit être réalisé pour trouver l'adresse mail de la revue sur son site, et gérer les très nombreux problèmes d'adresses non à jour, puis les relances.

⁷ Sur les 3297 revues françaises (éditeur Français et langue Française) que recense Mir@bel, 644 sont classées dans la thématique « Cultures et Sociétés », à quoi il faudrait ajouter, a minima, « Histoire et archéologie » (512) et « Science politique, droit et vie publique » (839). Voir <https://reseau-mirabel.info/>

⁸ L'enquête a été réalisée au sein de ce laboratoire qui réunit principalement des chercheur·ses en sociologie, démographie et science politique.

donc l'absence de réponse à l'enquête. Le nombre de réponses, décevant, nous a conduit à suspendre l'enquête pendant plusieurs mois et à organiser des relances à l'automne 2020. Le questionnaire a été envoyé via Limesurvey à l'adresse générique des revues ou aux rédactrices et rédacteurs en chef, accompagné d'un bref message exposant les objectifs de l'enquête.

Sur les 83 revues sollicitées, 64 ont répondu au questionnaire après plusieurs relances, soit un taux de réponse de 77%.

2. Résultats de l'enquête exploratoire⁹

L'enquête exploratoire est révélatrice de l'« effervescence » actuelle des féminismes qui, en (ré)interrogeant les dimensions symboliques de la domination à travers le langage et en investissant de nombreux espaces sociaux, témoignent de leur vitalité mais aussi de leur diversité à travers des pratiques variées et non stabilisées (Loison-Leruste et Perrier, 2021). Elle montre aussi que si l'EI reste une pratique d'écriture minoritaire, son usage progresse et fait l'objet de débats, voire de controverses (Loison-Leruste, Perrier et Noûs, 2020). L'enquête vient donc illustrer, à sa mesure, les enjeux de cette pratique, entre adhésion et rejet, dans les milieux académiques et de l'édition.

a. La réception d'articles

La pratique de l'écriture inclusive se diffuse progressivement dans le monde académique des sciences sociales, mais les revues sont très inégalement exposées à la réception d'articles intégrant ce type d'écriture. Très peu de revues ne reçoivent jamais d'article en EI (7 sur 64) et peu en reçoivent souvent (10). La plupart se trouvent dans une situation intermédiaire, déclarant en recevoir parfois, mais avec des niveaux de réception probablement très hétérogènes. L'enquête ne permet pas de mesurer plus précisément la fréquence de réception de ces articles, mais de toute façon cette mesure est difficile à établir, le spectre de ce que recouvre la forme inclusive étant très étendu.

Les 10 revues, soit 1 sur 6, qui déclarent recevoir souvent des articles rédigés avec une forme d'EI, ne présentent pas de profil disciplinaire ou thématique spécifique. Ce ne sont pas forcément des revues qui ont pour objet les études de genre, ce sont des revues généralistes ou thématiques. Les revues qui ne reçoivent jamais d'article en EI n'ont pas non plus de profils disciplinaires ou thématique particuliers.

b. Les politiques éditoriales

Les revues ont des politiques très diverses en matière d'EI avec là encore, deux pôles opposés et minoritaires. D'un côté, 3 revues qui imposent une forme d'EI ou éditent les articles intégrant une forme d'EI, dont deux 2 revues spécialisées sur le genre, et de l'autre, 7 revues qui refusent de publier des textes avec ce type d'écriture. Entre les deux, 52 revues, soit les 4/5^{ème} des répondantes, déclarent qu'elles acceptent des textes en EI, voire qu'elles suggèrent aux auteurs et autrices d'adopter cette écriture. Cette tolérance à l'EI peut être parfois très limitée, par exemple à quelques termes ou expressions dans l'article, c'est le cas d'un quart des revues. Les attitudes des revues enquêtées renvoient donc aux quatre grandes catégories identifiées par Arbogast (2017) dans son analyse des pratiques d'écriture dans la recherche :

⁹ Voir en annexe l'ensemble des tableaux auxquels se réfèrent les chiffres présentés ici.

« Les quatre choix principaux sont de proscrire, de tolérer (lorsque les textes reçus sont *désexisés*), de sensibiliser (avertissements aux auteur·es), ou d'imposer. Les deux extrêmes sont des positions qui visent à uniformiser, les deux autres tiennent compte des choix individuels de manière soit passive soit proactive » (p. 31).

Les revues se positionnent de plus en plus sur l'EI en informant les auteurs et autrices de la politique éditoriale sur cette question avec la rédaction de consignes spécifiques. Pour autant, accepter des articles en EI n'est pas toujours associé à un affichage sur le site des revues. Si la majorité des revues accueillent volontiers des articles présentant une écriture inclusive, un quart seulement (18 sur 64) ont fait savoir leur position aux auteurs et autrices sur ce point, soit en le mentionnant dans leur politique éditoriale, soit en le précisant dans leurs consignes. Les lignes bougent puisque ce point est en discussion dans un certain nombre de comités de rédaction (14) à la date de l'enquête et que certaines revues (9) ont également prévu de publier des règles d'EI dans leurs consignes. Néanmoins la moitié des revues (32) n'a pas encore prévu d'afficher sa politique éditoriale sur ce sujet.

L'explicitation de la politique éditoriale et des règles d'EI dans les consignes est encore rare parmi les revues. Une minorité des revues (9) les signalent, mais leur précision est très variable : de la simple mention de l'utilisation du point médian à la mention de règles beaucoup plus détaillées (voir par exemple les revues *Les cahiers du genre* ou *Sociologie du travail*).

Pour les autres revues qui acceptent de publier des articles avec de l'EI, deux pratiques se distinguent. D'un côté, les revues qui ont adopté des règles sans les signaler aux auteurs et autrices (10) en tâchant « d'uniformiser/normaliser l'emploi de l'écriture inclusive dans les articles qui y recourent (souvent de manière incorrecte ou non systématique) » selon les termes d'un·e enquêté·e. De l'autre, et c'est le cas le plus fréquent (28), aucune règle précise n'a été adoptée et les textes sont publiés sous la forme qui a été soumise par les auteurs et autrices. Cette pratique pose la question de l'homogénéité éditoriale. À plusieurs reprises les répondant·es ont soulevé ce problème et constaté « un usage souvent peu rigoureux tout au long des articles, introduisant des difficultés dans le maintien d'une syntaxe correcte ». Cette difficulté, que de nombreuses revues rencontrent¹⁰, plaide pour une généralisation de consignes explicites en la matière.

c. Les arguments « pour et contre » l'écriture inclusive

Une liste de 9 arguments, alternant postures favorables et défavorables à l'EI, clôturait le questionnaire. Les répondant·es pouvaient cocher plusieurs réponses. Ces arguments relevaient de trois registres : sociologique, éditorial et linguistique.

Les arguments du registre sociologique présentent l'EI comme un moyen de promouvoir l'égalité femmes-hommes, indiquant que cette écriture rend compte de la structure du monde social et permet la visibilité des femmes et du féminin. Un autre argument sociologique, plus critique à l'encontre d'une certaine forme d'EI, considère que la norme de l'hétéronormativité reproduit la bicatégorisation des sexes en déclinant l'écriture au féminin et au masculin. Cet argument fait l'objet de débat entre les partisan·es du langage inclusif puisque ce dernier consiste également à utiliser des formes épiciques (les personnes, les responsables politiques)

¹⁰ C'est ce qui ressort également de la table ronde « Les revues académiques et la diffusion de l'écriture inclusive » organisée lors de la journée d'études *L'écriture inclusive. Usages, débats mobilisation* (1^{er} juin 2021).

et des néologismes (iel, ceux, auteure...) et contribue ce faisant à déconstruire la bicatégorisation en remettant en cause les naturalités et nécessités du binarisme de genre (Gérardin-Laverge, 2020). Comme cet argument circule dans les débats publics et controverses sur le sujet, il nous a semblé important de l'inclure dans les propositions.

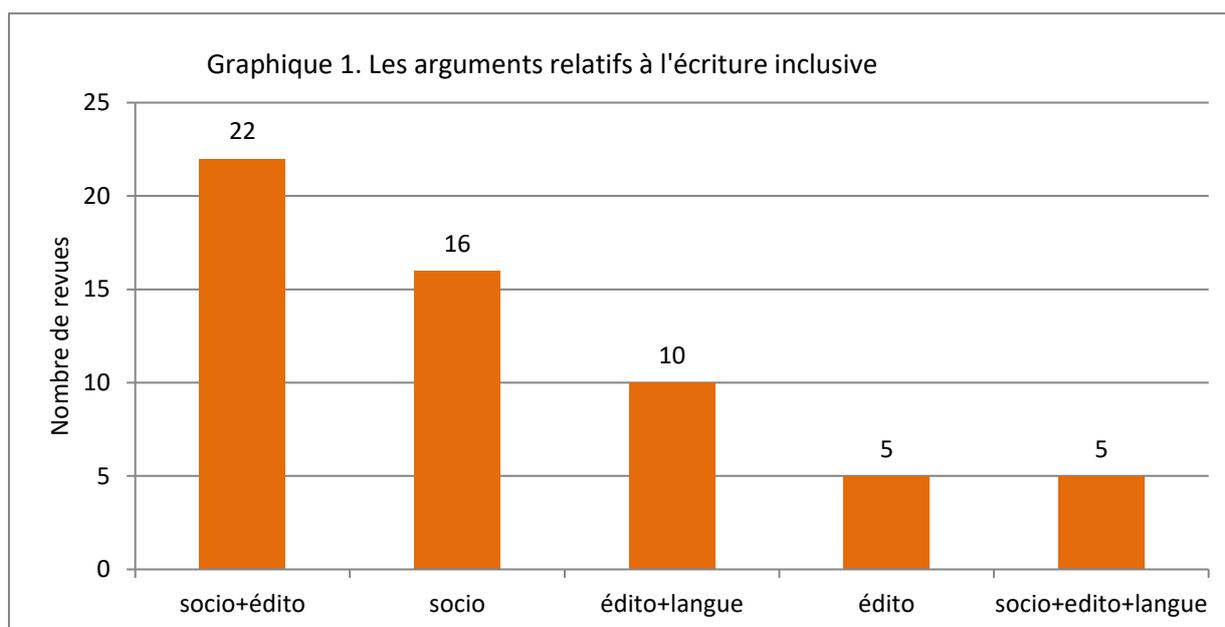
Les arguments relatifs au registre éditorial faisaient référence à la contrainte éditoriale et aux difficultés d'écriture et de lecture que pose l'EI. Ils renvoient aux « arguments d'exclusion » employés par exemple dans des propositions de lois récentes¹¹ par certains députés qui s'émeuvent des effets excluants de l'EI pour les élèves et personnes handicapées (Loison-Leruste et Perrier, 2022). Certains répondant-es ont en outre ajouté la question du lectorat étranger pour qui cette écriture peut complexifier la compréhension des textes.

Enfin, un troisième registre argumentatif, que l'on rencontre régulièrement dans les discours des détracteurs de l'EI, renvoyait aux dimensions linguistiques et esthétiques de la langue française. Empruntant aux stratégies argumentatives classiques de l'antiféminisme (Loison-Leruste, Perrier et Noûs, 2020), ces arguments consistent à minorer les inégalités entre les sexes, voire à les nier (Devreux et Lamoureux, 2012, p. 17). Ils s'appuient par exemple sur l'idée selon laquelle il ne sert à rien de vouloir changer le français car il ne seraient pas sexiste. Allant à l'encontre de nombreux travaux¹², ils évoquent par exemple la prétendue « neutralité » du masculin (Bosvieux-Onyekwelu, 2020 ; Franck, 2020) et la différence entre le genre des mots et celui des individus. Ils évoquent également, la « dénaturation » de la langue française ou bien encore sa beauté pour disqualifier l'usage de ce langage (Candea et Véron, 2019).

Les résultats sont assez convergents et traduisent à la fois une adhésion aux arguments sociologiques sur la capacité de l'EI à rendre compte de la place des femmes dans la société et à promouvoir l'égalité des sexes et des réserves sur cette écriture liées aux contraintes éditoriales. Ces différents items réunissent chacun à peu près le même nombre de réponses (autour de 35). Les arguments sociologiques et éditoriaux se cumulent le plus souvent (cf. graphique 1). Les revues sont donc très sensibles aux dimensions sociales (voire peut-être aussi performatives) de l'EI tout en faisant le constat d'obstacles divers dans sa mise en pratique. Les difficultés sont multiples, mais viennent aussi du contexte dans lequel nous nous trouvons : le langage, qui constitue un des derniers « bastions » dans la lutte pour les droits des femmes et pour l'égalité femmes-hommes selon Éliane Viennot (Perrier et Loison-Leruste, 2020), fait aujourd'hui l'objet de débats et de tensions. Les pratiques, qui restent minoritaires, sont en train d'évoluer et de se diffuser mais elles ne sont pas stabilisées. Chaque auteur et autrice propose donc sa propre interprétation et a ses propres règles, ce qui n'est pas sans poser problèmes aux éditeurs et éditrices des revues (cf. encadré).

¹¹ [Proposition de loi n°3922](#) portant interdiction de l'usage de l'écriture inclusive pour les personnes morales en charge d'une mission de service public, 23 février 2021.

¹² Voir par exemple (Bernstein, 1975) ou les travaux pionniers en science du langage intégrant la question du genre (Houdebine-Gravaud, 1997 ; Irigaray, 1990 ; Khaznadar, 1989 ; Marchal et Ribery, 1979 ; Yaguello, 1978).



Source : Enquête sur l'écriture inclusive dans les revues de SHS, 2021, laboratoire Printemps.

Champ : voir annexe 2. N = 64 revues.

Le commentaire d'un·e répondant·e illustre cette situation ambivalente : « Au comité de rédaction de [*Nom de la revue*] nous sommes favorables à l'équité entre les sexes/genres et la dimension genrée des analyses est vivement recommandée, notamment pour souligner la pertinence d'analyses [...]. Pour autant, concrètement, la mise en œuvre d'une écriture inclusive complique le travail de secrétariat de rédaction et alourdit des phrases souvent déjà fort longues, allonge l'écriture sur un téléphone portable, les correcteurs orthographiques ne sont pas non plus configurés pour cela, notamment en l'absence de standardisation (d'autant plus que nous publions souvent des textes suisses, belges, canadiens où la pratique est plus répandue). Donc accord sur le fond, et pas de solution concrète satisfaisante qui conduirait à la mise en place de consignes. ». Cette réflexion met en évidence les différentes dimensions des enjeux de l'IE, entre questions épistémologiques, portée symbolique du langage et modalités éditoriales. Certaines revues les prennent en charge en assumant ne pas souhaiter « réduire » cette question de l'EI à des « enjeux éditoriaux »¹³.

Encadré Editrices et éditeurs : enjeux professionnels autour de l'EI
Editors care !

L'éditeur ou l'éditrice est traditionnellement vu·e comme un·e « gardien·ne » de la langue, garantissant sa stabilité par-delà les choix de tel auteur ou telle autrice, garant·e de l'uniformité des corpus pour des raisons de lisibilité et de cohérence. À cela s'ajoutent des questions socio-bio-professionnelles : l'éditrice (la profession est très majoritairement féminisée avec un taux d'Ingénieur·e d'Étude BAP F (Branches d'activité professionnelle en

¹³ Voir par exemple les consignes aux autrices et auteurs de la revue *Sociologie du travail* <https://www.sociologiedutravail.org/spip.php?article153>

Culture, Communication, Production et diffusion des savoirs) de plus de 75% au CNRS)¹⁴, est une personne qui n'écrit en général pas mais dont la fonction principale est de prendre soin (au sens de *care*) de l'écriture des autres, en s'assurant de sa bonne transmission. Prendre soin, dans ce sens, désigne tout à la fois le fait de « s'occuper de » et de « ne pas négliger », d'« avoir à cœur » (d'avoir, en général, un goût particulier pour le travail « bien fait » ou le souci de la « belle ouvrage »). Mais ce travail éditorial envisagé comme travail de *care* (dans les deux sens du terme) est aussi très tributaire de son contexte d'exercice, des enjeux de formation et n'échappe évidemment pas aux débats sociaux, idéologiques ou médiatiques.

Il faut reconnaître que l'espace académique éditorial n'est pas, a priori, un espace d'expérimentation, linguistiquement parlant. Au contraire, les éditrices et les éditeurs ont plutôt des fonctions, sinon conservatrices, du moins normatives. Leurs missions consistent à établir des textes, vérifier leur cohérence interne et leur adéquation à des normes, qu'elles soient orthographiques, syntaxiques, bibliographiques etc. Leur mission consiste finalement à assurer la réalisation matérielle des textes scientifiques, garantir la place de ces productions dans un espace symbolique et matériel, ainsi qu'à s'assurer des conditions de leur transmissibilité. Autant dire que les enjeux de pouvoir de la langue, qui peuvent être mis en lumière par des dispositifs et des stratégies, critiques, réflexives – « visant à déstabiliser les normes de genre » par exemple, dans une perspective déconstructiviste (Abbou, 2021) – s'ils ne sont évidemment pas étrangers aux éditrices et éditeurs, ne sont non plus « naturellement » solubles dans les pratiques professionnelles normatives qui sont les leurs. Mieux, on pourrait dire que ces dimensions d'expérimentation visant à déconstruire la langue sont précisément des dimensions que l'éditrice ou l'éditeur, par *ethos* professionnel, tend peut-être à neutraliser, à mettre entre parenthèses afin de pouvoir exercer sa mission. Ces professionnel·les font toujours face à ce paradoxe de ne travailler que sur la langue de l'autre, tout en devant veiller à ce que cette langue soit aussi la langue de celles et ceux à qui il ou elle s'adresse¹⁵. D'un côté donc, la fonction éditoriale va peut-être avoir tendance à vouloir nier ce rapport critique et réflexif de la langue à elle-même (pour des raisons de communicabilité, de stabilité et de standard), de l'autre elle ne peut qu'être soucieuse que la langue dans laquelle s'écrit et se publie la recherche soit la langue de toutes et de tous¹⁶.

3. La composition sexuée des comités de rédaction oriente l'EI des revues

Dans le prolongement de l'enquête exploratoire, après une première analyse des résultats, une question a émergé : la position des revues face à l'EI est-elle en lien avec la composition sexuée des comités de rédaction ? Les revues dont les comités sont les plus féminisés seraient-elles plus ouvertes à l'EI, et inversement ? Pour y répondre, nous avons constitué une base de

¹⁴ Voir *Bilan social et parité du CNRS 2019* https://drh.cnrs.fr/wp-content/uploads/2021/02/CNRS-BSP_2019-VF.pdf p. 36

¹⁵ Ou tout au moins de la majorité d'entre elles et eux – nous laissons là de côté la question, spécifique, du jargon en matière d'écriture scientifique.

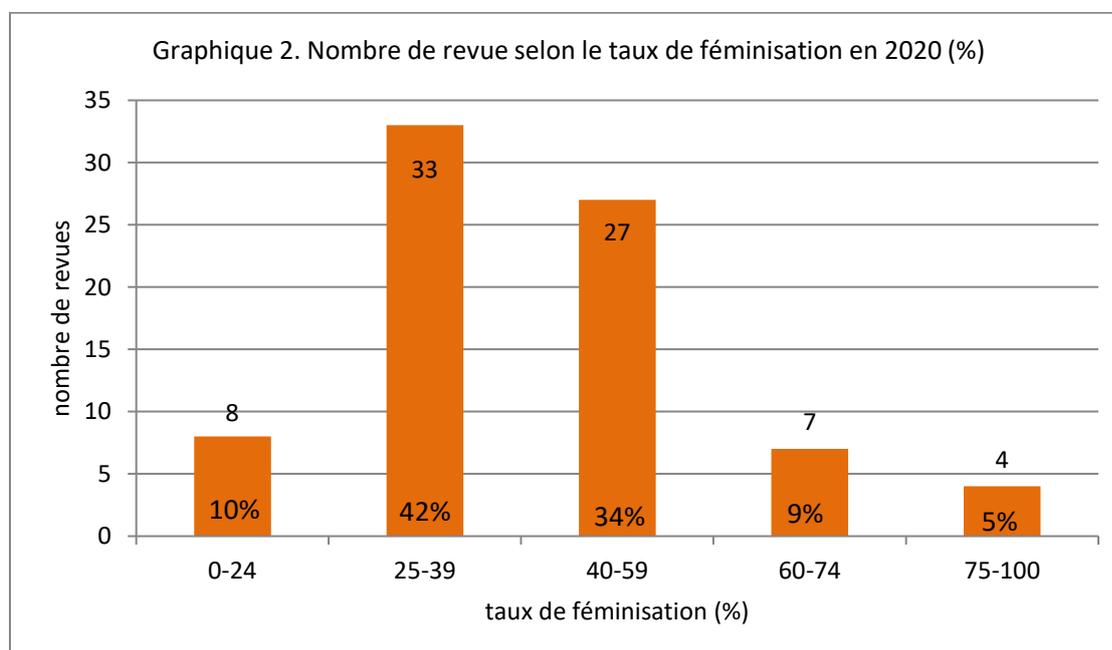
¹⁶ Parmi les prolongements possibles de cette enquête, il faudra donc sans doute différencier la perspective des membres de comité, lesquels pourraient avoir tendance à vouloir rendre manifeste, de façon heuristique, dans les normes d'écriture les rapports de genre, et celle des éditrices et éditeurs dont l'objet et l'inquiétude vont être de traduire ces impératifs en publication présentée par le biais d'une langue considérée, ou non, comme sexiste.

données des revues du corpus (répondant-es et non-répondant-es, soit 80 revues¹⁷), renseignant le sexe des membres de la rédaction en chef et du comité de rédaction. Nous avons calculé un taux de féminisation des revues, que nous avons ensuite mis en regard avec les réponses au questionnaire.

a. Le taux de féminisation

Le taux de féminisation (nombre de femmes rapporté à l'ensemble des membres) est de 41 % parmi l'ensemble des revues interrogées (43 % parmi celles qui ont répondu). Cette moyenne ne reflète pas la composition sexuée des disciplines concernées par ces revues, qui n'est pas particulièrement masculinisée. Selon le bilan social du Ministère de l'enseignement supérieur de 2018, les femmes représentent 47,3% des enseignants-chercheurs titulaires en activité en sciences humaines (MENSRI, 2021) ; en sociologie, dans le corps le plus nombreux, celui des maîtres et maîtresses de conférences, plus de la moitié des enseignante-chercheurs sont des femmes (mais pour un tiers seulement des professeurs) (Chenu et Martin, 2016). Ces quelques chiffres rendent bien compte de la sous-représentation des femmes dans les comités de rédaction des revues du corpus.

La distribution de la proportion de femmes est encore plus instructive (graphique 2). Nous avons classé les revues en 5 groupes : moins de 25% de femmes, de 25 à 39%, de 40 à 59%, de 60 à 74% et plus de 75% de femmes. Aux extrêmes, on constate deux fois plus de comités avec une très forte prédominance d'hommes (10% avec moins de 25% de femmes) plutôt que l'inverse (5% avec trois quarts de femmes). Plus de la moitié des revues du corpus (52%) sont composées d'hommes à hauteur d'au moins 60%.



Source : Enquête sur l'écriture inclusive dans les revues de SHS, 2021, laboratoire Printemps.
N = 80 revues.

¹⁷ La base de données incluait 83 revues, mais aucune information sur la composition du comité de rédaction n'était disponible pour 3 d'entre elles.

b. Les comités féminisés jouent-ils plus le jeu de l'écriture inclusive ?

La présence de femmes dans les comités de rédaction a un effet sur les pratiques d'EI. Les revues avec au moins 51% de femmes reçoivent plus d'articles avec de l'EI, imposent plus souvent des règles d'EI, ont plus souvent des consignes d'EI publiées ou respectent l'EI utilisée dans l'article et considèrent moins souvent que les autres que l'EI est une contrainte éditoriale. Les chiffres sur lesquels se basent ces constats sont réduits et il serait nécessaire de disposer d'une base de données plus conséquente pour vérifier leur robustesse. Néanmoins, ils permettent d'avancer les hypothèses que les revues les plus ouvertes à l'égard de l'EI attirent davantage les femmes (les orientations thématiques ou théoriques de ces revues pourraient l'expliquer) et que les femmes au sein des comités impulsent probablement davantage des changements de pratiques d'écriture.

Conclusion

Cette enquête exploratoire sur les pratiques de l'EI dans les revues de sciences sociales, et la première du genre à notre connaissance, en langue française tout au moins. Elle est modeste, mais apporte des résultats sur les changements en cours dans les revues et de la remise en question de la valeur générique du masculin. Il y a quelques années, l'EI était rare dans les revues (à l'exception des revues portant spécifiquement sur les questions de genre). En quelques années, cette pratique s'est diffusée chez les auteurs et autrices et les revues en ont pris acte, plus qu'elles n'en ont été à l'origine à quelques exceptions près. L'enquête indique que l'EI est d'un usage largement accepté sur le principe par les revues étudiées, mais inégalement mis en pratique, et selon des modalités non stabilisées. Ce point soulève la question de la diffusion et de la normalisation de cette écriture. Les revues communiquent peu sur leur politique éditoriale en matière d'EI et sur les formes que doivent prendre les textes soumis, soit parce que les règles sont encore à construire, soit parce que les revues préfèrent laisser le choix aux auteurs et autrices. Ceci explique au-delà des positionnements individuels de chacun-e, que le travail des textes par les éditrices et éditeurs représente un moment de difficulté particulièrement aiguë qui freine peut-être l'adoption plus systématique de l'EI par certaines revues.

Cette enquête exploratoire a vocation à être étendue dans plusieurs directions. Tout d'abord en réalisant une enquête à plus grande échelle auprès de toutes les revues de SHS francophones. Ensuite en s'adressant également à des revues de langue étrangère (anglophones et hispanophone). Enfin, en déployant un questionnaire plus détaillé et complet pour mieux saisir les positions et pratiques des revues à l'égard de l'EI.

Bibliographie

ABBOU, J., 2021, *État des lieux des enjeux et usages de l'écriture inclusive en sciences sociales, communication à la journée « L'écriture inclusive. Usages, débats et mobilisations »*, Laboratoire Printemps, <https://www.printemps.uvsq.fr/ecriture-inclusive>

ALPHERATZ, 2018, *Grammaire du français inclusif : littérature, philologie, linguistique*, Châteauroux, Éditions Vent solars, 433 p.

ARBOGAST M., « La rédaction non-sexiste et inclusive dans la recherche : enjeux et modalités pratiques », *Documents de travail 231*, Ined, juin 2017.

Arbour M.-È., de Nayves H., Royer A., « Féminisation linguistique : étude comparative de l'implantation de variantes féminines marquées au Canada et en Europe », *Langage et société*, 2014/2 (n° 148), p. 31-51.

BERNSTEIN B., 1975, *Langage et classes sociales : codes socio-linguistiques et contrôle social*, Paris, Éd. de Minuit (Le sens commun), 347 p.

BOSVIEUX-ONYEKWELU C., 2020, « "Droits humains" vs "droits de l'Homme". Arguments en faveur de l'inclusivité du langage des droits », *Cahiers du Genre*, 69, 2, p. 131-150.

CANDEA M., VERON L., 2019, *Le français est à nous ! petit manuel d'émancipation linguistique*, Paris, La Découverte (Cahiers libres), 238 p.

CHENU Alain, MARTIN Olivier, « Le plafond de verre chez les enseignants-chercheurs en sociologie et démographie », *Travail, genre et sociétés*, 2016/2 (n° 36), p. 135-156. DOI : 10.3917/tgs.036.0133.

DEVREUX A.-M., LAMOUREUX D., 2012, « Les antiféminismes : une nébuleuse aux manifestations tangibles », *Cahiers du Genre*, 52, 1, p. 7-22.

FRANCK G., 2020, *Droits humains pour tou.te.s*, Paris, Libertalia.

GERARDIN-LAVERGE M., 2020, « Queeriser la langue, dénaturiser le genre », *Cahiers du Genre*, 69, 2, p. 31-58.

HADDAD R., 2016, *Manuel d'écriture inclusive. Faites progresser l'égalité femmes/hommes par votre manière d'écrire*, Paris, Mots-Clés.

HERGENHAN J., 2020, « Langage non sexiste et antiféminisme en Allemagne », *Cahiers du Genre*, 69, 2, traduit par ECOCHARD A., p. 85-107.

HOUEBINE-GRAVAUD A.-M., 1997, *La femme invisible (sur l'occultation des femmes dans le langage) [« Femeia invizibilă (sau despre invizibilitatea femeii în limbaj) »]*, traduit par SAVA D.-M., CARPOV M. (dir.), Iași, Editura Universității "Alexandru Ioan Cuza.

IRIGARAY L., 1990, *Sexes et genres à travers les langues : éléments de communication sexuée : français, anglais, italien*, Paris, B. Grasset, 461 p.

KHAZNADAR E., 1989, « Le dédoublement en genre en français. Étude lexicale et morphologique », *LINX*, p. 137-145.

LE BOUTEILLEC N., 2020, « Hen et la quête de l'égalité en Suède », *Cahiers du Genre*, 69, 2, p. 205-229.

LOISON-LERUSTE M., PERRIER G., 2021, « Écriture inclusive », dans *Feu ! Abécédaire des féminismes présents*, Libertalia, Paris.

LOISON-LERUSTE M., PERRIER G., 2022, « Un langage excluant ? Solidité, sincérité et enjeux des arguments d'opposition à l'écriture inclusive. », *Travail, genre et sociétés*, 47.

LOISON-LERUSTE M., PERRIER G., NOUS C., 2020, « Introduction. Le langage inclusif est politique : une spécificité française ? », *Cahiers du Genre*, 69, 2, p. 5-29.

MARCHAL C., RIBERY C., 1979, « Rapports de sexage et opérations énonciatives », *Langage et société*, 8, 1, p. 31-54.

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION, 2021, Bilan social 2018-2019 - Enseignement supérieur et Recherche <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/bilan-social-2018-2019-enseignement-superieur-et-recherche-47780>

PAZ D., PELUCIO L., BORBA R., 2020, « Le genre de la nation et le x de la question. Controverses linguistiques dans le contexte politique brésilien », *Cahiers du Genre*, 69, 2, p. 177-203.

PERRIER G., LOISON-LERUSTE M., 2020, « Itinéraire d'une universitaire engagée. Éliane Viennot et le langage non sexiste. Entretien », *Cahiers du Genre*, 69, 2, p. 109-129.

VIENNOT É., 2018, *Le langage inclusif : pourquoi, comment*, Donnamarie-Dontilly, Éditions iXe (Collection Xx-y-z), 142 p.

YAGUELLO M., 1978, *Les mots et les femmes : essai d'approche socio-linguistique de la condition féminine*, Paris, Payot (Collection Langages et sociétés), 202 p.

Annexes

1. Questionnaire et statistiques des réponses

Questions	Nombre de réponses
À quelle fréquence recevez-vous des articles utilisant une forme d'écriture inclusive ?	
Souvent	10
Parfois	47
Jamais	7
Quelle est la politique éditoriale de votre revue en matière d'écriture inclusive ?	
La revue refuse de publier des articles rédigés avec une écriture inclusive	7
La revue accepte de publier des articles rédigés avec une écriture inclusive, mais de façon limitée (quelques termes ou expressions, quelques passages ou titres)	13
La revue accepte de publier des articles rédigés de façon systématique avec une écriture inclusive	39
La revue impose une forme d'écriture inclusive pour tous ses articles	3
Autre	2
Votre revue fait-elle explicitement mention de l'écriture inclusive dans ses consignes de soumission d'article ou dans sa politique éditoriale ?	
Oui	18
Non	32
Non, mais c'est en discussion au sein du comité de la revue	14
<i>Pour les revues qui acceptent des articles rédigés avec une forme d'écriture inclusive :</i> Avez-vous adopté des règles précises d'écriture inclusive ?	
Oui et ces règles sont explicitées dans les consignes données par la revue	9
Oui, mais ces règles ne sont pas explicitées dans les consignes données par la revue	10
Non, la revue respecte la forme d'écriture inclusive proposée dans l'article soumis	28
Non, mais la revue envisage d'adopter des règles précises dans les consignes	9
De votre point de vue, l'écriture inclusive	
N'est pas nécessaire, en français le masculin équivaut au neutre	
Oui	8
Permet la visibilité des femmes / du féminin	
Oui	38
Est une contrainte éditoriale	
Oui	33
Permet de promouvoir l'égalité femme/homme	
Oui	32
Complexifie la lecture et la compréhension du texte	
Oui	35
Rend compte de la structure du monde social	
Oui	31
N'est pas belle	
Oui	7
Reproduit la bicatégorisation des sexes	
Oui	9
Dénature la langue française	
Oui	7

Source : Enquête sur l'écriture inclusive dans les revues de SHS, 2021, laboratoire Printemps.
Champ : voir annexe 2. N = 64 revues.

2. Liste des revues ayant répondu à l'enquête

Actes de la recherche en sciences sociales, AGORA Débats/Jeunesse, Annales de démographie historique, Archives de sciences sociales des religions, BMS, Cahier d'histoire, Cahiers de la recherche sur l'éducation, Cahiers du genre, Cambouis, Champ Pénal, Crime Histoire et Société, Critique Internationale, Cultures et conflits, Déviance et société, Droit et société, Economie et statistiques, Education et sociétés, Espace-populations-sociétés, Espaces et sociétés, Ethnologie Française, Etudes rurales, Formation emploi, Genèses, Hommes et migrations, La nouvelle revue des sciences sociales, Langage et Société, L'année sociologique, L'homme et la société, Lien social et politiques, Mouvements, Négociations, Politiques et management public, Politix, Population, Raisons politiques, Recherches familiales, Recherches sociologiques et anthropologiques, Réseaux, Retraite et société, Revue des conditions de travail, Revue des politiques sociales et familiales, Revue d'histoire de la protection sociale, Revue du MAUSS, Revue européenne des migrations internationales, Revue européenne des sciences sociales, Revue française de pédagogie, Revue française de science politique, Revue française de Socio Economie, Revue française de sociologie, Revue française des affaires sociales, Sciences de la société, Sciences sociales et santé, Sciences sociales et sport, Sociologie, Sociologie de l'art, Sociologie du travail, Sociologie et sociétés, SociologieS, Sociologies pratiques, Temporalités, Tracés, Travail, genre et sociétés, Vie sociale, Zilsel.